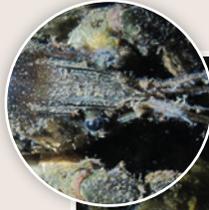


L'ÉCREVISSE AMÉRICAINE

ORCONECTES LIMOSUS

ESPÈCES ENVAHISSANTES

Bords du
rostre
parallèles



Taches brunes
à rougeâtres
sur la queue



Éperons sur le
carpodite



Épines de
part et d'autre
du sillon cervical
racinaire

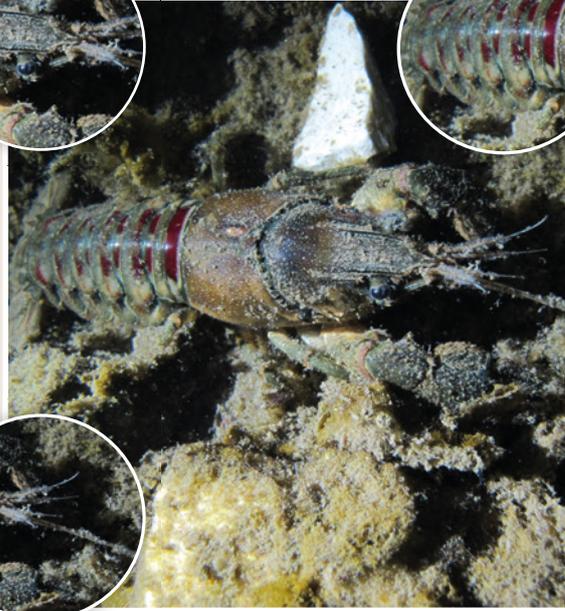


Photo de Gael Episse
OCL

DESCRIPTION

Noms communs : Écrevisse américaine

Famille : Astacidés

Historique : L'Écrevisse américaine est originaire de l'Est des États-Unis. Elle a été introduite en France dès 1911, où elle est aujourd'hui l'écrevisse la plus répandue

Caractéristiques de l'espèce : L'Écrevisse américaine dépasse rarement 90 à 100 mm (record à 140 mm). Elle possède des taches brunes à rougeâtres sur la queue. Les bords du rostre sont parallèles formant une gouttière faiblement marquée. Un éperon est visible à la base des pinces. Elle possède également de nombreuses épines de part et d'autre du sillon cervical (à la base de la tête).

ÉCOLOGIE

L'Écrevisse américaine aime particulièrement les eaux calmes et chargées en matières organiques (basses vallées, plan d'eau, canaux). Elle est plus résistante aux maladies et aux pollutions. Elle s'installe volontiers dans les endroits vaseux mais on peut aussi la rencontrer dans les eaux courantes.

L'Écrevisse américaine atteint la maturité sexuelle entre un et deux ans et se reproduit une fois par an, avec une ponte de 150 à 400 œufs.

IMPACTS



SUR LE MILIEU NATUREL

L'Écrevisse américaine entre en compétition avec les espèces locales, comme l'Écrevisse à pieds blancs ou l'Écrevisse à pattes rouges, par prédation et occupation de l'habitat.

Elle peut aussi contaminer les espèces locales par une maladie appelée la peste de l'écrevisse, car les espèces d'écrevisses américaines peuvent être porteuses saines. Cette contamination peut se faire à distance par l'intermédiaire de l'eau, de poissons transportés, du matériel de pêche, etc. Cette maladie est dévastatrice car elle peut détruire intégralement une population d'écrevisses autochtones en l'espace de quelques semaines.

Dans le Verdon, elle est présente dans les retenues et toutes les populations sont porteuses saines de la peste de l'écrevisse.



NE PAS CONFONDRE AVEC L'ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS



Photo de Théo Duperray
Saules et Eaux



CONSEILS

- Le transport d'individus vivants est interdit.
- La vidange de plan d'eau infesté doit faire l'objet d'une gestion adaptée (se renseigner auprès de l'Agence française pour la biodiversité ou la direction départementale des territoires).
- Possibilité de désinfecter le matériel par pulvérisation d'une solution de Javel (3 bouchons dans 1 l d'eau).

TECHNIQUE DE LUTTE ET D'ÉRADICATION



À l'heure actuelle, aucune mention d'une éradication réussie n'est connue. Néanmoins, pour lutter contre cet animal, l'importation, le transport et la commercialisation de l'Écrevisse américaine à l'état vivant sont soumis à autorisation depuis 1983. Aujourd'hui, la seule solution pour freiner le développement de ces animaux reste l'information auprès du public, afin d'éviter sa dissémination.

PROTOCOLE DE DÉSINFECTION, POUR ÉVITER LA PROPAGATION DE LA PESTE DE L'ÉCREVISSE :

Avant chaque visite sur le terrain, le matériel utilisé (bottes, cuissardes...) doit impérativement être désinfecté avec une solution désinfectante (sans formol, exemple : Déosgerme Microchoc) ou la Javel (2 %). La désinfection peut se faire avec un gel hydro-alcoolique pour le petit matériel (appareil photo, GPS, stylos, lampes frontales).

Ce protocole de désinfection est obligatoire après tout passage dans un secteur où la présence d'écrevisses exotiques est avérée ou suspectée. C'est également le cas entre chaque site prospecté (exemple : entre deux populations indigènes ou exotiques).

La désinfection doit se faire le plus loin possible du milieu naturel (zone humide, rivière) et le matériel avoir séché avant contact avec l'eau.

Un Guide sur l'Écrevisse à pieds blancs, une espèce à protéger est téléchargeable sur le site Internet du parc : <http://ecrevisses-parcduverdon.com/>

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION:

L'introduction d'une espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques selon les termes de l'article R432.5 et L432.10 du code de l'Environnement constitue un délit (9000 euros d'amende et 6 mois de prison)

L'ÉCREVISSE DE CALIFORNIE

PACIFASTACUS LENIUSCULUS

Pinces et
céphalothorax
lisse



Tache blanche
ou bleutée à la
commissure
des pincers

Dessous des
pincers rouge
corail

Photo de Théo Duperray
Saules et Eaux

DESCRIPTION

Noms communs : Écrevisse de Californie, Écrevisse signal, Écrevisse du Pacifique

Famille : Apicées

Historique : L'Écrevisse de Californie est originaire du Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, elle a été introduite en France au cours des années 1970 à des fins d'élevage, pour remplacer l'Écrevisse à pattes rouges (autochtone).

Caractéristiques de l'espèce : L'Écrevisse de Californie a une taille maximale d'environ 180 mm. De coloration brun clair, elle possède un céphalothorax lisse, sans épines. Son rostre a des bords parallèles.

Ses pincers sont massives et lisses ; elles sont rouges en face ventrale. L'Écrevisse de Californie possède une tache blanche ou bleutée à la commissure des pincers.

ÉCOLOGIE

L'Écrevisse de Californie a un éventail d'habitats assez large. On peut la trouver dans des petits ruisseaux comme dans de grandes rivières. Elle est présente également dans les plans d'eau et étangs (eau stagnante).

L'Écrevisse de Californie atteint la maturité sexuelle entre un et deux ans, et se reproduit une fois par an, avec une ponte de 150 à 400 œufs.

IMPACTS



SUR LE MILIEU NATUREL

C'est l'espèce la plus dangereuse pour l'Écrevisse à pieds blancs car elle occupe la même niche écologique, on la trouve dans les eaux courantes. Elle constitue aussi un prédateur redoutable pour les écrevisses à pieds blancs et les poissons.

Elle peut aussi contaminer les espèces locales par une maladie appelée la peste de l'écrevisse, dont les espèces d'écrevisses américaines peuvent être porteuses saines. Cette contamination peut se faire à distance par l'intermédiaire de l'eau, de poissons transportés, du matériel de pêche, etc. Cette maladie est dévastatrice car elle peut détruire intégralement une population d'Écrevisses à pieds blancs en l'espace de quelques semaines.

Sur le Verdon, elle est présente et abondante sur le cours aval du Colostre, ainsi que dans le Jabron, et ces deux populations sont porteuses de la peste de l'écrevisse.

TECHNIQUE DE LUTTE ET D'ÉRADICATION



La régulation la plus efficace des Écrevisses de Californie passe par des captures intensives par piégeage. Malheureusement, la pression de captures n'est jamais suffisante et quelques individus peuvent recoloniser un milieu (on estime environ au maximum 20 % des individus capturés).

AMÉNAGEMENTS ANTI REMONTÉE

Des essais d'aménagement consistent à mettre une barrière physique infranchissable entre une population d'Écrevisses de Californie et celle d'Écrevisses à pieds blancs. Pour ce faire, on utilise un seuil (naturel ou artificiel) existant aux berges abruptes. On place une cornière lisse en inox qui empêche toute montée d'écrevisses par le cours d'eau.



**NE PAS CONFONDRE AVEC
L'ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS**



Photo de Théo Duperray
Saules et Eaux



CONSEILS

- Le transport d'individus vivants est interdit.
- La vidange de plan d'eau infestée doit faire l'objet d'une gestion adaptée (se renseigner auprès de l'Agence française pour la biodiversité ou la direction départementale des territoires).
- Possibilité de désinfecter le matériel par pulvérisation d'une solution de Javel (3 bouchons dans 1 l d'eau).

PROTOCOLE DE DÉSINFECTION, POUR ÉVITER LA PROPAGATION DE LA PESTE DE L'ÉCREVISSE

Avant chaque visite sur le terrain, le matériel utilisé (bottes, cuissardes...) doit impérativement être désinfecté avec une solution désinfectante (sans formol) ou Javel (2 %). La désinfection peut se faire avec un gel hydro-alcoolique pour le petit matériel (appareil photo, GPS, stylos, lampes frontales).

Ce protocole de désinfection est obligatoire après tout passage dans un secteur où la présence d'écrevisses exotiques est avérée ou suspectée. C'est également le cas entre chaque site prospecté (exemple : entre deux populations indigènes ou exotiques).

La désinfection doit se faire le plus loin possible du milieu naturel (zone humide, rivière).

Un Guide sur l'Écrevisse à pieds blancs une espèce à protéger est téléchargeable sur le site Internet du parc : <http://ecrevisses-parcduverdon.com/>

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION:

L'introduction d'une espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques selon les termes de l'article R432.5 et L432.10 du code de l'Environnement constitue un délit (9000 euros d'amende et 6 mois de prison)



PERCHE SOLEIL

LEPOMIS GIBBOSUS

Bouche oblique vers le haut



Nageoire caudale peu fourchue



Nageoire dorsale longue avec des rayons épineux



Couleur vive bleu-vert

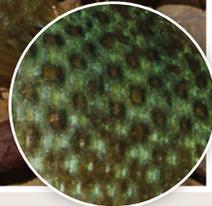


Photo de Olivier Oller
Maison de lacs

DESCRIPTION

Noms communs : Perche soleil, Crapet-soleil, Poisson soleil

Famille : Centrachidés

Historique : La Perche soleil est originaire du nord-est de l'Amérique du Nord ; elle a été introduite en Europe en 1880 comme poisson pour les aquariums et les bassins. Certains spécimens ont été relâchés dans les rivières et les étangs où l'espèce crée des déséquilibres.

Caractéristiques de l'espèce : Ce poisson se caractérise par un dos élevé et un ventre arrondi. Il possède une petite bouche oblique vers le haut et ses joues sont sans écaille. Sa nageoire dorsale est longue et comprend des rayons épineux. Ses couleurs sont vives à dominante bleue et verte sur le dos, les flancs sont orangés. L'extrémité de l'opercule présente des taches rouges chez les mâles. La nageoire caudale est peu fourchue, les deux dorsales sont soudées et les nageoires pectorales sont longues et en forme de pointe. Les joues sont traversées de lignes d'un bleu vif particulièrement marquées chez les mâles.

La croissance est variable selon les conditions du milieu. Leur taille moyenne varie entre 8 à 15 cm et peut aller jusqu'à 22 cm. Le poids maximum connu est de 620 g.

ÉCOLOGIE

La Perche soleil est fréquente dans les rivières de plaine aux eaux calmes, ou dans les eaux stagnantes des étangs, lacs et gravières. On peut également la trouver dans des eaux légèrement salées (Camargue). Ce poisson est sédentaire, grégaire, et présente un comportement territorial basé sur une hiérarchie marquée.

La Perche soleil est vorace et omnivore. Elle consomme volontiers les œufs et alevins d'autres poissons. Elle s'alimente également de vers, de crustacés, d'insectes, et parfois de petits poissons.

Elle se reproduit au printemps dans une eau à 20°C. Le mâle prépare le nid et monte la garde pendant la durée d'incubation des œufs (10 jours environ). La femelle pond entre 1500 et 3000 œufs. Un mâle peut se reproduire plusieurs fois dans le même nid.

Sa durée de vie est estimée à 10 ans.

IMPACTS



SUR LE MILIEU NATUREL

La Perche soleil peut exercer une prédation intense sur diverses larves d'insectes, de crustacés, vers et petits mollusques, ainsi que sur les œufs et alevins d'autres poissons, engendrant un déséquilibre biologique.

Du fait de sa capacité de reproduction importante, cette espèce est considérée comme envahissante et sa présence engendre en particulier une compétition avec les espèces piscicoles locales, avec une possible diminution des peuplements de Cyprinidés.



Photo de Olivier Oller



CONSEILS

- Ne doit pas être remise à l'eau en cas de capture (rivière ou plan d'eau).
- Ne doit pas être transportée vivante
- Ne doit pas être utilisée comme appât pour la pêche (interdit)

TECHNIQUE DE LUTTE ET D'ÉRADICATION

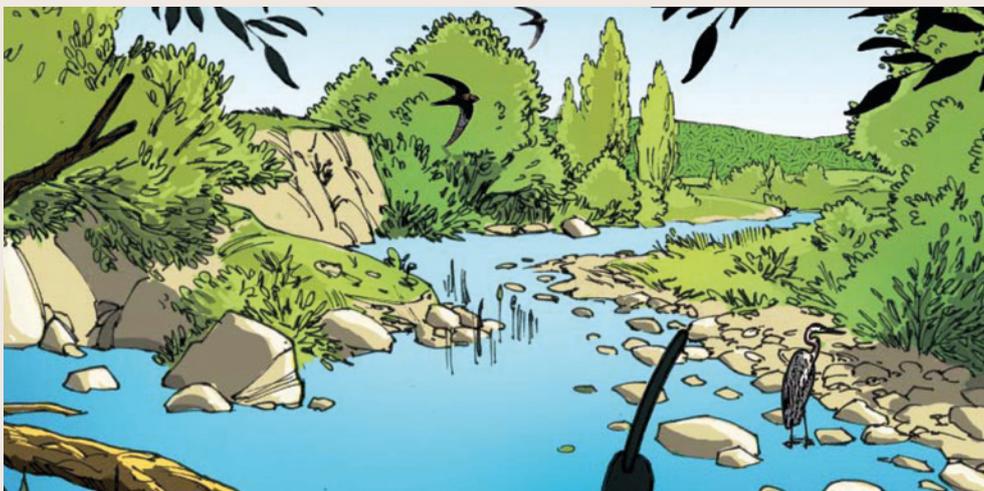


Lors des pêches sélectives effectuées pendant les pêches d'inventaires ou de sauvetage, il est souhaitable de collecter les Perches soleil et de les éliminer.

Des expérimentations de capture ont été réalisées par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande lors de la vidange du marais du Trait.

Une restauration morphologique des milieux permettant d'accélérer les vitesses de courant (enlèvement d'un seuil par exemple), ce qui est moins favorable à la Perche soleil, est une bonne solution pour limiter les effectifs en cas de colonisation avérée.

Ce poisson est comestible mais ne présente que peu d'intérêt culinaire (chair fade et pleins d'arête)



Dessin issu du Guide pratique du Verdon :
«Droits et devoirs des riverains»

© Sylvain Rollandin



Une autre vie s'invente ici

RAGONDIN

MYOCASTOR COYPUS

Incisives
orange-rouge



Fourrure foncée
et petites oreilles

Queue
cylindrique

www.shutterstock.com

DESCRIPTION

Noms communs : Ragondin

Famille : Castoridés

Historique : originaire d'Amérique du Sud, le Ragondin a été importé en France au XIX^e siècle pour l'exploitation de sa fourrure.

Caractéristiques de l'espèce : Il a une apparence caractéristique de rongeur. Il possède une fourrure foncée et des oreilles petites mais bien visibles. Ses incisives sont toujours visibles. Elles sont orange-rouge chez les adultes. Son corps est massif : il mesure 40 à 65 cm de long avec une queue cylindrique de 30 à 40 cm, et pèse de 7 à 10 kg. Il possède des pattes arrière palmées et sans poil, ce qui lui permet d'évoluer facilement dans l'eau : il est parfaitement adapté à la vie semi-aquatique. Ses yeux sont situés très haut de chaque côté de la tête, ce qui lui permet de s'immerger presque entièrement dans l'eau, tout en gardant un contrôle visuel.

ÉCOLOGIE

Herbivore, le Ragondin est présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est aussi présent sur la quasi-totalité du bassin versant du Verdon, tout en étant rare sur le haut Verdon et l'Artuby. Il est localisé plutôt sur le bas Verdon, en aval du seuil de Gréoux, sur le Malaurie à la confluence avec le Verdon, et sur le moyen Colostre (entre Riez et Allemagne-en-Provence). Il privilégie les zones boisées où il y a une diversité d'abris et de la ressource alimentaire, par exemple, les zones agricoles.

Reproduction : actif sexuellement toute l'année, le Ragondin possède des capacités de reproduction très importantes. Avec un nombre de portées de 2 à 3 par an composées de 4 à 6 petits et un taux de survie élevé, les populations de ragondins peuvent exploser en quelques années, surtout s'ils disposent de nourriture en hiver.

Seules les conditions climatiques, comme les températures très basses, peuvent causer de graves pertes aux populations.

Alimentation : il se nourrit de plantes aquatiques ou terrestres, causant parfois des dégâts sur les cultures riveraines.

En période hivernale, il peut également causer des dégâts irréversibles sur l'écorce des arbustes.

IMPACTS



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Ragondin est une espèce aquatique, qui vit dans des terriers creusés dans les berges. Il est classé nuisible dans plusieurs pays européens, dont la France. Il fragilise aussi les digues et les fondations des ouvrages hydrauliques par le réseau de galeries qu'il creuse. Le Ragondin est un herbivore qui apprécie les cultures (céréales, maraîchage, écorçage de peupleraie).

IMPACT POUR L'HOMME

Le Ragondin peut transmettre la leptospirose ou l'échinococcose au bétail ou à l'Homme, par son urine et ses excréments.

TECHNIQUE DE LUTTE ET D'ÉRADICATION



Le piégeage constitue une des méthodes les plus répandues pour limiter les populations de ragondins mais demande des efforts continus. Ces campagnes de lutte sont menées par des piégeurs agréés et doivent être coordonnées à l'échelle d'un bassin versant. La présence du Castor d'Europe (espèce protégée au niveau national) sur le territoire nécessite une vigilance et une formation accrue de la part des piégeurs, pour éviter les méprises.

Il est aussi possible de réguler le Ragondin par la chasse au fusil ou à l'arc, le tir est autorisé toute l'année. Mais il faut être en possession du permis de chasse et d'une assurance.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Ragondin se mange

Le Sud-Ouest en a d'ailleurs fait une de ses spécialités. On peut déguster le petit animal en ragoût, en confit, ou encore en rillettes.



NE PAS CONFONDRE AVEC LE CASTOR



Photo de Ludovic Laton

Les rongeurs semi-aquatiques (Excepté le Castor)



10-14 cm 16-23 cm

Campagnol amphibie
Arvicola sapidus



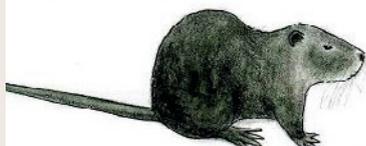
16-20 cm 19-27 cm

Rat surmulot
ou Rat gris ou Rat brun
Rattus norvegicus



18-29 cm 25-35 cm

Rat musqué
Ondatra zibethicus



Ragondin
Myocastor coypus



RAT MUSQUÉ

ONDATRA ZIBETHICUS

Fourrure
brun foncé
et grisâtre
sur le ventre



Queue fine
et aplatie
verticalement

Museau tronqué

www.shutterstock.com

DESCRIPTION

Noms communs : Rat musqué

Famille de la carotte : Cricétidés

Historique : originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en France en 1920 pour l'exploitation de sa fourrure.

Caractéristiques de l'espèce : c'est un rongeur semi-aquatique pesant de 0,6 à 2 kg. Il possède une épaisse fourrure imperméable brun foncé, grisâtre sur le ventre. Il a un corps trapu d'environ 30 cm. Il a une queue fine et aplatie verticalement d'environ 20 cm recouverte d'une peau écaillée.

Son museau est tronqué avec de petits yeux et des oreilles courtes dissimulées sous la fourrure. Ses pattes postérieures sont non palmées et ses doigts sont bordés de franges de poils.

Le Rat musqué possède des incisives en ciseaux de couleur jaune-orange chez les adultes.

Il possède également deux glandes de musc qui lui donnent son nom.

ÉCOLOGIE

Le Rat musqué privilégie les eaux riches en végétation aquatique. Il creuse des terriers dans les berges et construit une petite hutte. C'est une espèce qui se nourrit essentiellement de plantes herbacées mais aussi occasionnellement de mollusques et de crustacés. Son activité est crépusculaire et nocturne.

Le Rat musqué a une reproduction très active, avec trois à quatre portées par an de trois à sept jeunes. Le Rat musqué a peu de prédateurs en France. Les principaux sont l'homme, le renard et le putois.

IMPACTS



SUR LE MILIEU NATUREL

Le Rat musqué creuse des terriers dans les berges, entraînant des effondrements et de l'érosion.

Il conduit également à une diminution du couvert végétal. Cette espèce entre en compétition avec des espèces locales comme par exemple, le Campagnol Amphibie (*Arvicola sapidus*). Il peut être également opportuniste et consommer des espèces locales d'amphibiens et de mollusques.

SUR L'AGRICULTURE ET LE MARAÎCHAGE

Le Rat musqué consomme occasionnellement les cultures.

SUR LES AMÉNAGEMENTS

Les aménagements situés en bordure de rivière peuvent être impactés par le Rat musqué : en fragilisant les berges, il peut entraîner un affaiblissement d'ouvrages.

Il peut avoir un impact sur les saules utilisés pour des aménagements en génie végétal par la consommation de leurs écorces.

SANITAIRE POUR L'HOMME

Le Rat musqué peut transmettre la leptospirose ou l'échinococcose au bétail ou à l'homme, par son urine et ses excréments.



Photo de G. Ruiz
Parc du Verdon

TECHNIQUE DE LUTTE ET D'ÉRADICATION



Pour gérer le Rat musqué, le piégeage semble la technique la plus efficace, toutefois cette activité est réglementée.

Plusieurs types de pièges existent et doivent être posés par des piégeurs professionnels.

Il est possible de réguler le Rat musqué par la chasse au fusil ou à l'arc, le tir est autorisé toute l'année. Mais il faut être en possession du permis de chasse et d'une assurance.



**NE PAS CONFONDRE AVEC
CAMPAGNOL AMPHIBIE**



Photo de Dominique Chavy
Parc du Verdon

Les rongeurs semi-aquatiques
(Excepté le Castor)

	Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i>
	Rat surmulot ou Rat gris ou Rat brun <i>Rattus norvegicus</i>
	Rat musqué <i>Ondatra zibethicus</i>
	Ragondin <i>Myocastor coypus</i>



TORTUE DE FLORIDE

TRACHEMYS SCRIPTA

Bande rouge
de chaque
côté de
la tête



Carapace
moyennement
bombée
et dentelée
à l'arrière

Griffes longues
et courbées
pour les mâles,
et courtes et
droites pour les
femelles

www.shutterstock.com

DESCRIPTION

Noms communs : Tortue de Floride

Famille : Émidés

Historique : Elle est originaire du sud-ouest des États-Unis. Depuis les années 1970, les animaleries françaises ont commencé à vendre des tortues d'eau douce nouveau-nées importées des États-Unis. En Europe, la Tortue de Floride est arrivée massivement, elle est actuellement considérée comme envahissante.

Caractéristiques de l'espèce : la Tortue de Floride possède des bandes rouges, situées sur chaque côté de la tête en arrière de l'œil. Elle a une longévité de 40 à 50 ans. Elle peut atteindre 20 à 33 cm. Les mâles possèdent des griffes longues et courbées, tandis que les femelles possèdent des griffes droites et plus courtes. La forme du plastron* est concave** chez les mâles et convexe*** chez les femelles. On peut également différencier le sexe des individus par la taille de la queue, plus grande chez les mâles que chez les femelles. La Tortue de Floride pèse de 1 à 3 kg, et généralement les femelles sont plus grandes que les mâles.

L'espèce la plus couramment rencontrée en France se distingue par la coloration rouge et la forme des bandes situées sur les tempes de l'animal.

Elle possède une carapace moyennement bombée et dentelée à l'arrière, de couleur marron, vert olive à noir. Des plaques marginales sont marquées de dessins verticaux jaune orangé de diverses formes. Les coloris s'estompent avec l'âge pour ne présenter qu'une carapace lisse et noirâtre.

ÉCOLOGIE

La Tortue de Floride est un animal semi-aquatique qui a une grande diversité d'habitats : lacs, mares, bassins, canaux et rivières calmes. La Tortue de Floride, comme tous les reptiles, est sensible à la température, elle passe beaucoup de temps à se chauffer au soleil, sur des pierres plates ou des troncs morts à proximité de l'eau pour pouvoir s'y réfugier en cas de danger. La Tortue de Floride ralentit son activité lorsque la température baisse en dessous de 10°C. Elle se met en dormance sous la boue des berges ou sous une souche immergée et sort de sa léthargie entre le mois de mars et avril.

La période de reproduction se situe entre mars et juillet. Les pontes ont lieu entre mai et juin, une seconde ponte peut intervenir entre juillet et août. La femelle dépose 4 à 20 œufs dans un trou qu'elle creuse avec ses pattes arrière.

L'incubation dure entre 60 et 75 jours durant les mois de juillet à septembre. La croissance est rapide les deux premières années et se ralentit ensuite.

La Tortue de Floride est omnivore et opportuniste. Elle se nourrit de petits poissons, de crevettes, de gastéropodes, d'insectes aquatiques, de poussins, de diverses plantes aquatiques et de charognes. Les jeunes individus sont carnivores et deviennent herbivores en vieillissant.

* **Plastron :** Face ventrale de la carapace des tortues.

** **Concave :** Qui présente une surface courbe en creux.

*** **Convexe :** Qui présente une surface bombée.



IMPACTS



SUR LE MILIEU NATUREL

De nombreuses tortues sont relâchées dans les étangs et cours d'eau car elles sont jugées trop encombrantes par leurs propriétaires, créant des déséquilibres sur le milieu et des menaces sur l'espèce locale, la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). La Tortue de Floride est plus compétitive que la Cistude de par sa taille plus importante, son régime alimentaire plus large, sa maturité sexuelle plus précoce et sa capacité de ponte plus importante. La Tortue de Floride peut également transmettre des parasites aux espèces proches.

TECHNIQUE DE LUTTE ET D'ÉRADICATION



Actuellement, aucune réglementation n'est encore établie pour traiter cette espèce.

L'importation de la Tortue de Floride a été suspendue puis interdite dans la communauté européenne depuis 1997 (CE 349 25/02/2003). L'espèce est interdite d'introduction dans le milieu naturel par l'arrêté ministériel du 30 juillet 2010. Cette interdiction concerne toutes les espèces du genre *Trachemys*, mais également celles des genres *Pseudemys*, *Chrysemys* et *Graptemys*. La détention de toutes les espèces de ces genres est soumise à autorisation (arrêté ministériel du 10 août 2004).

Le piégeage par nasse est le plus efficace. Ensuite, il est préconisé de les transporter dans des centres spécialisés qui offrent de les conserver.

Le tir est autorisé seulement s'il est réalisé par des personnes habilitées (lieutenant de louveterie) sous couvert d'un arrêté préfectoral.

Des actions de sensibilisation des particuliers sont à envisager pour qu'ils ne relâchent pas leurs tortues dans la nature.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Le fait de relâcher une tortue exotique dans le milieu naturel est puni par l'article L.411-3 du Code de l'environnement du 3 décembre 2009 (mis à jour le 2 juillet 2012). L'article prévoit de fortes sanctions : **six mois d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.**

SUR L'HOMME

Du fait de la prédation inhabituelle qu'elle exerce sur les alevins et sur les juvéniles d'oiseaux d'eau, cette espèce peut gêner les activités de chasse et de pêche. Elle peut également transmettre la salmonellose aux jeunes enfants et aux personnes âgées affaiblies, en cas de baignade dans des eaux closes ou stagnantes.



NE PAS CONFONDRE AVEC LA CISTUDE D'EUROPE



Photo de Dominique Chavy
Parc du Verdon